BULLETIN INTERNATIONAL

DES SOCIÉTÉS *DE LA* CROIX-ROUGE

Publié par le
Comité International
fondateur de
cette institution

Comité international de la Croix-Rouge

EXTRAIT DES STATUTS

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (C. I. C.-R.) fondé à Genève, en 1863, et consacré par des décisions des Conférences internationales de la Croix-Rouge, est constitué en une association régie par les art. 60 et suivants du Code civil suisse, et possède, en conformité, la personnalité civile.

ART. 2. — Le C. I. C.-R. est une institution indépendante ayant son statut propre dans le cadre des statuts de la Croix-Rouge internationale.

ART. 3. — Le C. I. C.-R. a son siège à Genève.

ART. 4. — Le C. I. C.-R. a notamment pour but :

a) de travailler au maintien et au développement des rapports des Sociétés nationales de la Croix-Rouge entre elles ;

b) de maintenir les principes fondamentaux et uniformes de l'institution de la Croix-Rouge, savoir : l'impartialité, l'indépendance politique, confessionnelle et économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales ;

c) de reconnaître toute Société nationale nouvellement créée ou reconstituée en conformité des principes de la Convention de Genève, et de porter cette constitution régulière à la connaissance de toutes les Sociétés nationales existantes.

d) d'être un intermédiaire neutre, dont l'intervention est reconnue nécessaire, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ;

e) de recevoir toute plainte au sujet de prétendues infractions aux Conventions internationales, et, en général, d'étudier toutes questions dont l'examen par un organe spécifiquement neutre s'impose ;

f) de coordonner les efforts pour soulager les victimes de la guerre des maux qui sont la conséquence de la guerre, des calamités civiles ;

g) de travailler au développement et à la préparation du personnel et du matériel sanitaire nécessaire pour assurer l'activité de la Croix-Rouge en temps de guerre, en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires des Etats ;

h) d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par les conventions internationales ;

i) de s'occuper en général de tout ce qui concerne les relations entre les Sociétés de la Croix-Rouge, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le domaine des secours aux blessés et aux malades de la guerre, ainsi que dans celui de l'action en faveur des prisonniers de guerre.

En vertu de ses statuts, le Comité international de la Croix-Rouge possède la personnalité civile qui lui permet de recevoir légalement, des legs.

Formule à utiliser dans un testament :

Je soussigné... déclare léguer au Comité international de la Croix-Rouge, à Genève,

la somme de . . . . . .

legs à acquitter franc de tous droits par ma succession.

(lieu, date et signature).

Le Comité international, dont toutes les ressources sont consacrées à l'accomplissement de sa tâche, sera toujours très reconnaissant aux personnes qui voudront bien se souvenir de son œuvre.

Compte de chèques postaux en Suisse I. 928.

Comité international

Communiqués du Comité international de la Croix-Rouge

Visite du président de la Croix-Rouge française au Comité international

Communiqué n° 161.

Genève, le 16 novembre 1942.

Le marquis de Mun, récemment nommé président de la Croix-Rouge française, vient de se rendre à Genève, accompagné du comte Clauzel, de M. Amédée Roussellier, vice-président, et du colonel Garteiser, directeur des Relations extérieures de la Croix-Rouge française, pour y conférer avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Les délégués de la Croix-Rouge française visitèrent les services de l'Agence centrale des prisonniers de guerre et de la Division des secours du Comité international.

Le marquis de Mun a chargé le Comité international de transmettre à ses nombreux collaborateurs, l'expression de la vive gratitude de la Croix-Rouge française.

Exposition du Comité international

Communiqué n° 162.

Genève, le 16 novembre 1942.

Après avoir été présentée successivement à Genève, à Bâle et à Berne, l'Exposition du Comité international de la Croix-Rouge a figuré du 17 octobre au 18 novembre au Musée de Tous-les-Saints à Schaffhouse.

Plus de 4.000 personnes ont parcouru l'Exposition, ce qui atteste l'intérêt que suscite l'ensemble des panneaux et des images qui illustrent l'histoire de la Croix-Rouge.

Au nombre des visites, l'on a enregistré notamment celles de 48 écoles et de 9 groupes de samaritains et élèves infirmiers de la Croix-Rouge suisse.

Les offrandes recueillies pendant que l'Exposition était à Schaffhouse ont atteint 1.000 francs ; il convient de rappeler à cette occasion que la ville de Schaffhouse a fourni plus de 10.000 francs à la collecte de septembre dernier en faveur du Comité international.

L'Exposition, qui restera fermée durant ces prochains mois à cause des difficultés actuelles de chauffage, rouvrira ses portes, à Zurich, au printemps de 1943.

Comité international

Service des secours du Comité international

Communiqué nº 163.

Genève, le 17 novembre 1942.

Au cours de ces derniers mois, le Service des secours du Comité international a pu mettre à la disposition des familles résidant en Suisse des colis alimentaires destinés à leurs prisonniers.

Le Service des secours fait savoir que la transmission de ces colis standard est actuellement suspendue ; mais, dès qu'il sera possible de prendre de nouveau des commandes pour l'expédition de ces colis, elle ne manquera pas de l'annoncer par la voie de la presse.

Envois, de la République Argentine en Europe, de lots de secours destinés aux prisonniers de guerre

Communiqué nº 164.

Genève, le 2 décembre 1942.

La délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Buenos-Aires a entrepris — en collaboration avec divers groupements et, en particulier, avec la Croix-Rouge argentine — de préparer l'expédition de quantités importantes de produits alimentaires aux prisonniers de guerre des camps d'Europe. A la suite de ses démarches, la délégation du Comité international a fait savoir à Genève par radiogramme que d'importants lots de secours destinés aux prisonniers de guerre de diverses nationalités ont pu être embarqués sur la navire suisse *Saint-Cergue*, qui a quitté Buenos-Aires au début de novembre.

Secours intellectuels pour les prisonniers de guerre

Communiqué nº 165.

Genève, le 2 décembre 1942.

A la suite de la visite qu'il a faite aux services de l'Agence centrale des prisonniers de guerre, S.Exc. Monseigneur Bernardini, nonce apostolique à Berne, a prié le Comité international de la Croix-Rouge de se charger de la transmission aux prisonniers italiens internés aux Indes d'un lot de 16.000 livres italiens recueillis à leur intention par le Saint-Siège.

Le Service des secours intellectuels s'était occupé, à plusieurs reprises déjà, de fournir des livres aux prisonniers italiens en assurant, pour le compte de la Croix-Rouge italienne, l'expédition de 170.000 volumes au printemps 1942, en distribuant des livres en langue italienne récoltés au Tessin ou dans d'autres régions de la Suisse, et encore en procédant à l'achat d'ouvrages en langue italienne sur la demande des familles elles-mêmes et de diverses institutions.

Le Comité international est, d'autre part, en correspondance suivie avec la Croix-Rouge italienne à laquelle il transmet les requêtes spéciales d'ordre intellectuel recueillies par ses délégués lors des visites de camps. Il lui fournit aussi toutes les indications dont il dispose au sujet de la constitution de bibliothèques dans les camps de prisonniers.

De son côté, la Croix-Rouge italienne, qui a créé en avril 1942 un service intellectuel chargé d'expédier des colis de livres aux commandants de camps, tient le Comité international au courant de son activité. Un convoi, qui a quitté Gênes dans le courant d'octobre à destination de l'Afrique orientale pour le rapatriement de ressortissants italiens, a pu emporter 1.777 colis contenant environ 31.000 volumes en langue italienne destinés aux prisonniers et internés disséminés dans divers camps d'Afrique.

Bureau officiel de renseignements sur les prisonniers de guerre, à Tokio

Communiqué n° 166.

Genève, le 4 décembre 1942.

A la suite des démarches entreprises par le Comité international de la Croix-Rouge auprès des autorités japonaises, le bureau officiel de renseignements sur les prisonniers de guerre de Tokio a, au cours de ces derniers mois, communiqué par radiogrammes à Genève les noms d'un certain nombre de prisonniers de guerre et d'internés civils retenus au Japon ou dans certains territoires occupés.

C'est ainsi que les premières listes de prisonniers de guerre et d'internés civils détenus aux Philippines viennent d'être communiquées à l'Agence centrale des prisonniers de guerre.

La délégation du Comité international à Tokio, dirigée par le Dr F. Paravicini, a procédé, d'autre part, avec le concours de la Croix-Rouge japonaise, à d'importantes distributions de vivres et de médicaments aux prisonniers de guerre retenus dans les camps métropolitains du Japon. Ces secours avaient été apportés par les transports maritimes qui ont assuré dans le port de Lourenço-Marquès l'échange du personnel diplomatique rapatrié des Etats-Unis d'Amérique, d'Angleterre et du Japon. 1.800 tonnes de denrées alimentaires, amenées par ces bateaux, ont pu être également débarquées à Singapour. Une certaine quantité de ces vivres est réservée aux prisonniers de guerre et internés civils groupés dans les camps de cette région ; le reste est destiné aux prisonniers se trouvant aux Indes néerlandaises.

Enfin, mille tonnes environ de secours en ravitaillement ont été déchargées à Hong-Kong. Une part de cet envoi sera attribué aux prisonniers des Philippines ; le reste est réparti actuellement à Hongkong entre les prisonniers de guerre et les internés civils.

Comité international

Le «Drapeau de l'humanité»

Communiqué nº 167.

Genève, le 8 décembre 1942.

Le jury de l'Exposition de Venise, composé des délégués officiels des nations participant à cette manifestation, vient d'informer le Comité international de la Croix-Rouge que la médaille de la Biennale a été attribuée au film cinématographique le « Drapeau de l'humanité ». Cette bande documentaire, récemment réalisée, décrit et commente l'action du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève.

Après avoir été présenté dans la plupart des villes de Suisse occidentale, le « Drapeau de l'humanité » passe actuellement en version allemande dans un grand nombre de localités de la Suisse centrale.

Une version anglaise de ce documentaire est également en préparation.

Sections auxiliaires

Communiqué nº 167bis.

Genève, le 8 décembre 1942.

Durant le mois de novembre, les Sections auxiliaires qui, dans nombre de localités suisses, participent aux travaux de l'Agence centrale des prisonniers de guerre à Genève, ont assuré la confection de 318.652 fiches de renseignements sur les prisonniers de guerre. La contribution ainsi apportée par les collaborateurs — entièrement bénévoles — des Sections auxiliaires au travail du Comité international de la Croix-Rouge permet de réaliser une économie mensuelle de 10.000 francs. Le total des envois expédiés aux Sections auxiliaires et retransmis par ces dernières à Genève s'est élevé à 839 colis et à 534 lettres au cours de ce même mois de novembre.

Visite du directeur du Service des prisonniers de guerre à Lyon

Communiqué nº 168.

Genève, le 11 décembre 1942.

Le Comité international de la Croix-Rouge à Genève a reçu, le 9 décembre, la visite du général d'armée Besson, directeur du Service des prisonniers de guerre à Lyon, accompagné du capitaine Menat, chargé du Service des secours aux prisonniers.

Après avoir conféré avec des membres du Comité international, le général Besson et le capitaine Menat ont visité les différentes branches de l'Agence centrale des prisonniers de guerre avec lesquelles ledit service collabore de façon régulière. Ils ont tenu à exprimer au Comité international leurs sentiments de vive gratitude pour le travail qui s'accomplit à Genève en faveur des prisonniers français.

Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence des prisonniers de guerre [1].

*** — All Switzerland helps in great humanitarian work (*The Catholic Observer*, Pittsburgh, Pa., 19 février 1942). — (*The Wayneburg Republican*, Wayneburg, Pa., 26 février 1942). — (*Norwich Conn. Bulletin*, Norwich, Conn., 2 mars 1942). — (*Schweizer Journal*, San Francisco, Cal., 25 mars 1942). — *Bridgeport Life* (Bridgeport, Conn., 30 mai 1942).

*** — Getting letters to prisoners (*Des Moines Register*, Des Moines, Ia., 5 mars 1942).

*** — War prisoners Bureau at Geneva busy place (*The Boston Daily Globe*, Boston, Mass., 20 mars 1942).

*** — Swiss Red Cross keeps prisoners of war in touch with families (*Waterbury Republican*, Waterbury, Conn., 22 mars 1942).

*** — International Red Cross gallantly carrying on huge humanitarian job (*The Boston Herald*, Boston, Mass., 22 mars 1942).

*** — A Switzerland letter (*The Evening Sun*, Hanover, Pa., 3 avril 1942).

*** — Spring comes to Switzerland, world's clearing house (*The Miami Herald*, Miami, Fla., 5 avril 1942).

*** — Busy days at Red Cross War Bureau in Geneva (*Cleveland Plain Dealer*, Cleveland, Ohio, 5 avril 1942).

*** — Facts and figures concerning the activities of the central Information Bureau for prisoners of war (*Schweizer Journal*, San Francisco, Cal., 29 avril 1942).

*** — Switzerland helps prisoners (*Wyoming Education News*, Newcastle, Wy., avril 1942).

*** — Switzerland expands her magnificent work in behalf of Europe's victims of the war (*The Swiss-American*, New-York, juin 1942).

*** — What the Red Cross does for prisoners of war (*Australian Red Cross Society*, Melbourne, juillet 1942).

David LASSERRE, professeur d'histoire à Lausanne. — Comment le passé de la Suisse explique le présent (*Helvétia*, Buenos-Aires, juillet 1942).

*** — Comité international de la Croix-Rouge (*Helvétia*, Buenos-Aires, juillet 1942).

---

[1] Voir les listes publiées dans les numéros précédents. — On trouvera ici l'indication d'articles qui sont parvenus à Genève au cours des dernières semaines.

Violet KELWAY LIBBY. — Red Cross : International society of mercy (*The Christian Science Monitor*, Boston, 22 août 1942).

Violet KELWAY LIBBY. — Prisoners of war (*The Red Cross Courier*, Washington, août 1942).

*** — Abteilung für Hilfsaktionen des internationalen Komitees vom Roten Kreuz (*Schweizer Industrie und Handel und Schweizer Technik*, Lausanne, septembre 1942).

*** — Vom Hilfswerk des Roten Kreuzes (*Express*, Bienne, 7 octobre 1942).

O.S. — La Croce Rossa ed i trasporti marittimi (*La Critica*, Rome, 10 octobre 1942).

*** — L'hôtel Métropole, C. Q. G. des prisonniers, reçoit 23.000 lettres par jour (*Sept Jours*, Lyon, 11 octobre 1942).

Ts. — Professor C.-J. Burckhardt über das Internationale Rote Kreuz (*Basler Nachrichten*, Bâle, 19 octobre 1942).

*** — Das Rote Kreuz im Krieg (*National Zeitung*, Bâle, 20 octobre 1942).

*** — Ueber die Schranken des Krieges hinweg (*Bund*, Berne, 20 octobre 1942).

Hugo BJÖRK. — Barmhärtighetens Land (*Stockholms-Tidningen, Stockholms-Dagblad*, Stockholm, 29 octobre 1942).

Claude PRALET — Visite à la Croix-Rouge (*Le Lyon républicain*, Lyon, 30 octobre 1942).

*** — La Division des secours du Comité international de la Croix-Rouge (*La Suisse industrielle et commerciale et technique suisse*, Lausanne, octobre-novembre 1942).

*** — Führung durch die Rotkreuz-Ausstellung im Museum zu Allerheiligen (*Arbeiter Zeitung*, Schaffhouse, 3 novembre 1942).

Ernest SCHMIDT. — La Suisse en temps de guerre (*La Suisse libérale*, Neuchâtel, 6 novembre 1942).

Dr Otto PETERS. — Deutschland antwortet Genf (*Neues Wiener Tagblatt*, Vienne, 7 novembre 1942).

*** — Das Rote Kreuz an der Arbeit (*Neues Winterthurer Tagblatt*, Winterthur, 12 novembre 1942). — (*Freie Rätier*, Coire, 12 novembre 1942). — (*Allgemeiner Anzeiger*, Waedenswil, 13 novembre 1942). — (*Die Tat*, Zurich, 13 novembre 1942).

*** — Rotes Kreuz (*Die Tat*, Zurich, 18 novembre 1942).

R. H. WÜST. — La situation de la Croix-Rouge internationale au seuil du quatrième hiver de guerre (*La Suisse*, Genève, 24 novembre 1942).

Bt. — Schweiz-Rödakorslandet (*Svenska Ungdomens Röda Kors*, Stockholm, 1942).